



Union
syndicale
Solidaires



12, rue de Louvois - 75002 PARIS - tel: 01.40.15.82.68 - fax :01.40.15.85.99 -
sud@culture.gouv.fr

La Poste demande la révocation d'un postier pour un seul "crime" : faire du syndicalisme !

Afin de finir la destruction du service public postal, la direction de La Poste a décidé de se débarrasser des militant-es syndicaux qui continuent à s'opposer à ses attaques contre les salarié-es de la Poste.

Après les demandes de mises à pied à l'encontre de militants syndicaux des Hauts-de-Seine, les poursuites en correctionnel à l'encontre de postiers du Centre de Tri Courrier de Bordeaux Bègles, les procédures disciplinaires contre une militante CGT et un gréviste du bureau de poste de Paris 11^e, La Poste franchit une ultime étape en demandant la révocation d'un secrétaire départemental du syndicat SUD-PTT Paris pour le simple fait d'avoir rempli son rôle de syndicaliste.

La Poste reproche en effet à notre camarade Olivier Rosay son soutien, au nom de SUD PTT, aux salarié-es en lutte d'Alternative Post (PME lyonnaise - entreprise concurrente de la poste qui a fait faillite), deux prises de parole soi-disant « *non autorisées* » et une occupation du Siège de la Poste pendant la grève des facteurs des Hauts-de-Seine.

SUD-Culture Solidaires dénonce toutes formes de répression anti-syndicale dans le public comme dans le privé ainsi qu'on a pu le voir encore dernièrement à la Cinémathèque, à la Comédie-Française, chez McDonald ou encore à la halte-garderie Giono, et aujourd'hui à La Poste.

SUD-Culture Solidaires s'associe aux syndicats postaux parisiens (CGT, SUD, CFDT, FO et CFTC) et appelle à la mobilisation contre la répression à l'encontre des personnels et des représentant-es syndicaux, pour le respect de la liberté d'expression dans l'entreprise et pour défendre le droit syndical partout où il est attaqué !

Le 15 décembre 2010, nous serons une fois de plus dans la rue pour exiger l'arrêt des poursuites disciplinaires à l'encontre d'Olivier ROSAY, secrétaire départemental du syndicat SUD postaux Paris.

**SUD-Culture, aux côtés de la fédération SUD PTT et de
l'ensemble des syndicats de Solidaires,
appelle à la MANIFESTATION le mercredi 15/12,
à 13h00, à la Direction du Courrier 115 Bd Brune,
Paris 14^{ème}, métro Porte d'Orléans (ligne 4).**

**Encore une fois, pour défendre nos droits,
c'est dans la rue que ça se passe !**

Signez la pétition en ligne contre la révocation d'Olivier (Texte et adresse au dos)

Pétition contre la répression anti-syndicale à La Poste.

Le changement de statut de La Poste opéré au 1er mars dernier révèle bien aujourd'hui les effets d'une politique de privatisation entamée depuis de nombreuses années : casse complète du service public, durcissement des relations sociales, mal vivre au travail et élimination des agents non rentables et de tout opposant à cette politique. Dans ce contexte, le mécontentement du personnel de La Poste s'accroît et occasionne régulièrement des conflits, la plupart liés aux mauvaises conditions de travail et aux suppressions d'emplois. Parallèlement, l'exercice du droit syndical subit dans l'entreprise depuis quelques années des attaques sans précédent. La répression touche de plus en plus durement le personnel gréviste et les militants syndicaux qui animent les luttes et portent les revendications des personnels.

En mai 2005, La Poste obtenait l'intervention du GIPN à l'encontre de militants syndicaux SUD, CNT et CGT du centre de tri de Bordeaux Bègles et les poursuivait ensuite en correctionnelle. Ils ont comparu en audience au TGI de Bordeaux le 5 novembre dernier. Cet été encore, à l'issue d'un long conflit social touchant 3 centres de distribution du courrier dans les Hauts de Seine, La Poste portait plainte en pénal contre 16 grévistes et demandait le licenciement pour un représentant départemental du syndicat SUD PTT 92 et des mises à pied de un et deux ans pour deux autres représentants départementaux de ce syndicat.

La Poste franchit aujourd'hui un seuil supplémentaire dans la répression anti-syndicale en demandant la révocation d'Olivier ROSAY, secrétaire départemental du syndicat SUD postaux Paris, ce qui constitue la plus lourde des sanctions prévues à l'encontre des fonctionnaires. La Poste reproche à Olivier ROSAY principalement des prises de parole "non autorisées" dans des centres postaux ainsi que d'avoir soutenu au nom de SUD PTT une manifestation de salariés d'une société de distribution du courrier qui faisait faillite en octobre 2009, Alternative Post. Les salariés laissés sur le carreau avaient bloqué un centre de tri postal dans le 18ème arrondissement pour y demander leur embauche, La Poste récupérant l'intégralité du trafic et du chiffre d'affaire.

Olivier ROSAY est donc victime aujourd'hui de délit de solidarité et d'une politique visant à étouffer toute velléité de résistance des postiers et de leurs organisations syndicales.

Face aux enjeux qui se présentent aujourd'hui, nous refusons la répression anti syndicale à La Poste, nous intervenons pour la défense de la liberté d'expression, la sauvegarde du service public postal. Nous demandons l'arrêt des poursuites disciplinaires à l'encontre d'Olivier ROSAY, secrétaire départemental du syndicat SUD postaux Paris.

Signez la pétition sur : <http://alaposterevocationstop.rezisti.org/>

**Olivier ROSAY, secrétaire départemental de SUD Postaux Paris
passera mercredi 15 décembre en conseil central de discipline.
La Poste demande la révocation !**